

En ce début d'année, **je vous souhaite du fond du cœur une bonne et heureuse année 2009**, pour vos projets, vos espoirs et beaucoup de bonheur avec vos proches. Mais aussi la capacité à surmonter les épreuves de la vie et à repartir du bon pied.

Une crise financière aux conséquences sociales

Je suis bien conscient que ces vœux arrivent à un moment difficile pour notre pays. La crise financière qui est le résultat d'un marché sans foi ni loi généré par un "laisser faire" coupable des dirigeants des plus grandes puissances, s'est transformée en crise économique dont nous ressentons aujourd'hui les conséquences sociales. En matière de fiscalité, malgré l'accroissement des charges et le désengagement de plus en plus prégnant de l'Etat envers nos collectivités, et contrairement à une majorité de maires qui y sont contraints, nous n'augmenterons pas les impôts en 2009.

Des mesures urgentes doivent être prises dans deux directions :

- d'abord **en direction des plus fragiles d'entre nous** qui sont les premières victimes de ce "tsunami" financier,
- ensuite **en direction du secteur économique porteur d'espoir.**

Je pense aux petites entreprises (TPE et PME) et en particulier au secteur du bâtiment générateur d'emplois. En France, **la construction d'un logement permet d'assurer 2 emplois.** En même temps, nous avons dans notre pays une pénurie de logements, notamment dans



Pascal Landréat
Maire
Vice-président de la CAT

le secteur locatif. Il nous faut donc un véritable "plan Marschal" du logement, levier indispensable pour le redressement de notre pays. Cela permettrait de réunir autour d'un même projet, à savoir un logement adapté pour tous : l'Etat, les Collectivités locales, les bailleurs sociaux et les banques.

Sur ce point, **la ville de Pont-Sainte-Marie, comme d'autres d'ailleurs, est prête à prendre toute sa place.** Il faut rappeler que les collectivités locales (villes, intercommunalités, Départements et Régions) représentent 70 % de l'investissement public. **Une grande partie de la solution à nos problèmes d'aujourd'hui est donc entre nos mains.** Notre responsabilité est grande et si les causes de la crise nous échappent, les remèdes à y apporter nous concernent. C'est pourquoi, je souhaite ardemment que les représentants de l'Etat facilitent les procédures administratives afin qu'elles ne viennent pas entraver les projets et la volonté de ceux qui, comme notre municipalité, veulent avancer.

Une année 2009 constructive

A Pont-Sainte-Marie, dans les dix ans qui viennent, **nous prévoyons de construire de 900 à 1 000 logements** dont une partie importante en locatifs. Fin 2008, nous avons déposé un **permis d'aménager pour 3 hectares.** Début 2009, des permis de construire vont être déposés. A la fin du premier semestre, nous validerons notre plan d'aménagement général pour notre éco-quartier.

Pour leur part, le Conseil Régional de Champagne Ardenne, le Conseil général de l'Aube et la Communauté de l'Agglomération Troyenne vont investir plus de 150 millions d'euros.

Tous ces projets sont porteurs d'espoirs. Ils alimenteront l'économie "réelle", c'est-à-dire l'économie de proximité qui permet à nos entreprises locales de se développer et aux hommes et aux femmes qui les composent de faire vivre leurs familles. C'est la raison pour laquelle après avoir accusé le coup, **nous devons tous nous mobiliser pour qu'ensemble nous retrouvions le chemin de la confiance.**

Que 2009 nous apporte sagesse, courage et confiance. Nous serons alors sur un chemin prometteur.

SOMMAIRE

- 2 Urbanisme**
 - ▶ Première phase pour ce quartier exemplaire
 - ▶ Sarraill sous haute surveillance
- 3 Urbanisme**
 - ▶ 3 hectares de bonne conduite
- 4 Education**
 - ▶ Cure de jeunesse pour le collège Euréka
- 5 Environnement**
 - ▶ Chouettes et hibous vous donnent rendez vous au clair de lune
- 6/7 Economie**
 - ▶ Un paradis gonflable pour les enfants
 - ▶ Du brushing au chignon
- 8 Culture**
 - ▶ Une pluie de talents
 - ▶ Les arts du feu ouvrent leurs portes
- 9/12 Actualité**
 - ▶ Les jeunes élus au chevet des Restos du Coeur
 - ▶ Honneur à nos anciens
 - ▶ Un nouveau Mc Donald's inauguré
 - ▶ Le marché de Gros a fêté ses 20 ans
 - ▶ Rétrospective de ces derniers mois
- 13 Expression libre**
 - ▶ Les élus ont la parole
- 14 Pratique**
- 15 Conseil municipal**
 - ▶ Séance du 18 décembre 2008
- 16 Etat civil**

Directeur de la publication

Pascal LANDREAT

Rédaction - Conception - Réalisation

Sandrine TOURNOIS - Cabinet du Maire -
Directrice de la communication

Impression

Imprimeries LA RENAISSANCE - 03 25 70 44 70
ZI des Ecrevolles 10150 PONT-SAINTE-MARIE

Imprimé sur papier recyclé cyclus

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2009

Tirage : 2 200 exemplaires

Imprimé sur 

■ ÉCO-QUARTIER

Première phase pour ce quartier exemplaire

Trois bâtiments militaires situés dans l'ancien camp du Moulinet ont été vendus à un bailleur social et à deux investisseurs privés. Les travaux de réhabilitation débuteront à l'été 2009

La ville de Pont-Sainte-Marie ayant classé en "zone constructible" l'ancien Camp du Moulinet dans le cadre de son PLU (Plan local d'urbanisme) en 2002, il est donc aujourd'hui, possible de réaliser l'éco-quartier dont l'agglomération troyenne a besoin : un vaste quartier à la dimension environnementale marquée qui doit renforcer l'attractivité de notre ville et répondre également à la demande de logement à l'échelle du département. L'ancien Camp du Moulinet offre un

espace d'environ 17 hectares appartenant en partie à la ville de Pont-Sainte-Marie (10 ha) et au Conseil Général pour l'autre partie (6,5 ha). Aujourd'hui, les deux collectivités propriétaires unissent concrètement leurs compétences et leurs moyens autour d'un projet global, cohérent, sur l'ensemble de ce site.

Dans un premier temps, trois entités se sont portées acquéreurs des trois bâtiments militaires qui seront réhabilités afin de conserver la mémoire du site. La

société Mon Logis réhabilitera 870 m² en 9 logements et construira également 9 maisons passives en paille. La société Cephass Immobilier réhabilitera 30 logements sur 1 450m². Enfin la société CAI réhabilitera quant à elle, 4 logements de 130 m² et construira parallèlement 4 pavillons.

En juin 2009, un cabinet d'urbanisme sera chargé par la ville d'élaborer le permis d'aménagement du site et de rédiger les recommandations environnementales.



Les 9 maisons passives en paille édifiées par la société Mon Logis

■ ÉCOLE

Sarrail sous haute surveillance

Dans le cadre du programme national de surveillance des polluants issus de la combustion domestique de matières organiques, l'ATMO Champagne Ardenne réalise une campagne de mesure à l'école primaire Sarrail

ATMO Champagne-Ardenne est une association agréée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, pour surveiller la qualité de l'air de la région Champagne-Ardenne. Grâce au préleveur installé à l'école Primaire Sarrail, l'association souhaite connaître avec précision les teneurs en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) de cette école. Les HAP sont des composés organiques qui sont émis dans les fumées et les suies lors de la combustion de matières organiques (bois, pétrole, charbon...).

Les mesures de concentration dans l'air ont lieu en deux étapes : le prélèvement et l'analyse. L'appareil installé aspire de l'air pendant une journée entière. En une heure, il pompe 30 000 litres d'air. A la fin de la journée, 720 000 litres d'air seront passés à travers un filtre qui va piéger les HAP. Tous les 6 jours, un prélèvement est effectué puis le filtre est amené au laboratoire pour analyse.

L'objectif de cette opération est de suivre l'évolution des teneurs en HAP au cours de l'année, et de vérifier que la réglementation en air ambiant est respectée.



■ LOTISSEMENT LÉBOCEY

3 hectares de bonne conduite

Après deux ans de travail, le projet du lotissement Lebocey va enfin voir le jour dans le premier trimestre 2009



Le cabinet d'architecte Frank Plays et l'agence "Perspective urbanisme" ont présenté aux élus le projet du lotissement Lebocey, dont les vingt et une maisons, exclusivement en bois, jouxteront la rue Fernand Jaffiol. Les vingt et un lots à bâtir représenteront chacun une surface d'au moins 900 m². Fort logiquement, les plantes seront omniprésentes, un écran végétal de sept mètres séparera ainsi les maisons et la rue Jaffiol, qui se verra d'ailleurs dotée d'une piste cyclable. Des clôtures en bois ou osier sépareront les propriétés, tandis qu'un nombre d'arbre minimum sera à planter sur chaque parcelle.

Prescriptions

De nombreuses prescriptions caractérisent ce nouveau lotissement

permettant de faire un ensemble écologique. De manière à économiser l'énergie, l'orientation et l'emplacement des maisons seront imposés pour profiter au maximum de l'ensoleillement.

La construction de la maison elle-même sera également encadrée, les propriétaires étant conseillés par le service technique et urbanisme de la Mairie et par les architectes pour évoquer les matériaux ou la forme de toits, plats pour une toiture végétalisée ou en pente. "Le bois est privilégié pour la construction mais il pourra permettre des architectures contemporaines" explique Frank Plays. La démarche particulière concernant ce lotissement attirera sans aucun doute des personnes "sensibilisées", désireuses de baisser au maximum leur empreinte énergétique.

Jouer le jeu de l'écologie

Quant au prix d'achat terrain, il a été fixé à 55 € le m² par le conseil municipal. "Un prix abordable, une manière d'aider les gens qui jouent le jeu de l'écologie avec nous car nous allons aussi leur demander de faire un effort" justifie le maire de Pont-Sainte-Marie.

Le permis d'aménager de ce lotissement est actuellement entre les mains des services instructeurs de la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Aménagement). Les travaux débuteront probablement en avril prochain avec l'aménagement du site par la ville (aménagement de la voirie, installation des réseaux électriques et des réseaux d'eau...) et le dépôt des premiers permis de construire. Actuellement, plus de la moitié des parcelles ont déjà trouvé acquéreurs.

atelier d'architecture
Frank Plays

46 rue Courtalon 10000 Troyes téléphone / fax 03 25 79 11 65
frank.plays-architecte@wanadoo.fr

EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
EST

**ENSEMBLE
CONSTRUISONS L'AVENIR**

tous travaux pour les collectivités locales, privés, particuliers

CENTRE DE TROYES
Rue Weber Prolongée
10010 Troyes Cedex
Tél : 03 25 76 24 24

APPIA
CHAMPAGNE

Devis gratuit

KRUBA

■ COLLÈGE EURÉKA

Cure de jouvence pour le collège Euréka

Inauguré en 1991, le collège Euréka a fait l'objet durant trois ans, de travaux permettant d'offrir de meilleures conditions de travail aux élèves et aux enseignants



Philippe Adnot, Pascal Landréat, Marie Grafteaux Paillard et Serge Clément lors de la visite du collège en novembre dernier

La pédagogie doit être installée dans des lieux confortables". En quelques mots, le nouvel inspecteur d'académie, Serge Clément, justifie le programme de travaux menés par le conseil général dans les collèges aubois.

Un coût de 555 000 euros

Chaque année, le département consacre 1,8 million d'euros aux travaux de restructuration de ces établissements. La rénovation profonde de six collèges, en cours ou à venir, reviendra à près de quarante millions d'euros, répartis sur un programme pluriannuel. "On n'a jamais terminé avec les rénovations et

l'entretien des collèges", devait noter le président du Conseil Général Philippe Adnot lors de la visite du collège Euréka.

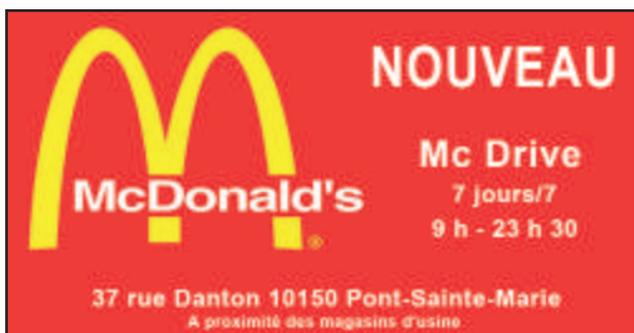
Cette visite a permis à Marie Grafteaux-Paillard, principale du collège Euréka et maire adjoint chargée de la vie associative, du sport et de la culture à Pont-Sainte-Marie, de mettre en lumière l'ensemble des aménagements réalisés dans son établissement depuis 2005 : rénovation des façades en carrelage des bâtiments A et B ; aménagement de la salle multimédia et d'un pôle Vie scolaire ; installation d'un préau provisoire ; rénovation des bureaux de l'administration, du centre de documentation et d'information (CDI) ;

des logements ; remplacement des sols amiantés ; réfection du parking du personnel ; rénovation de la salle des professeurs ; enfin, rénovation du pôle technologique. Au regard de cette liste, on comprend et on mesure l'attention du Conseil Général à l'égard de l'établissement de Pont-Sainte-Marie depuis 2005. Coût total des travaux : 555 000 €, financés par le Conseil Général. "Il nous fallait agir pour progresser, d'où une nécessaire adaptation des locaux. Le plus urgent était de mieux réguler les comportements des élèves pour pacifier la vie scolaire", souligne la principale. Sa pugnacité a fait le reste.

Une dynamique éducative et pédagogique

Et de fait, les résultats sont au rendez-vous. "Grâce à ces nouveaux locaux en particulier, notre climat vie scolaire est apaisé. Nous avons un indicateur suffisamment convaincant à cet égard : le nombre d'ordres de service émanant du Département pour la prise en charge d'éventuelles dégradations est spectaculairement tombé, et, par voie de conséquence, les coûts supportés par le Département dans ce domaine ont également baissé de façon spectaculaire", a souligné la principale du collège, très satisfaite de constater que "la dynamique éducative et pédagogique peut s'exprimer aujourd'hui dans des locaux plus fonctionnels, mieux adaptés, et qui nous permettent d'être plus efficaces dans l'intérêt de nos élèves".

Tout n'est pour autant pas encore rénové dans ce collège inauguré en 1991. D'autres dossiers doivent être prochainement étudiés, pour de nouveaux travaux, par le Conseil Général.



■ PROTECTION DE LA NATURE

Chouettes et hibous vous donnent rendez vous au clair de lune

La 8^{ème} nuit de la chouette sera organisée le 14 mars 2009 par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne Ardenne

Vous aimez les oiseaux nocturnes ? Grâce à la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) de Champagne Ardenne, partez à la découverte de la vie des chouettes et des hibous.

A la découverte de ces oiseaux nocturnes

Une conférence, des diaporamas et une exposition vous feront découvrir les mœurs de ces rapaces protégés (comportement, distribution, régime alimentaire) et les dangers qui les menacent (destruction de leurs milieux de vie, intensification agricole, raréfaction de leurs sites de

nidification, trafic routier...). Ensuite, une sortie au Parc Lebocey est prévue en pleine nuit. Lors de cette balade au milieu des ombres, des bruits et des odeurs du crépuscule, vous pourrez observer, émerveillés, la chouette hulotte, la chevêche d'Athéna, l'effraie des clochers, les hiboux moyen ou grand-duc. Vous pourrez également vous initier à des gestes simples pour sauvegarder ces oiseaux timides (installation de nichoirs, plantation de haies et d'arbres, conduite plus lente la nuit...) et soutenir ainsi les actions mises en œuvre au quotidien, sur le terrain, par les associations comme la LPO, et les parcs naturels régionaux. De

spectateurs de la vie nocturne, vous deviendrez alors acteurs de la protection de ces rapaces, si attachants et si fragiles.

PROGRAMME

14 mars 2009 - salle Pont Hubert

21 h : Conférence sur les oiseaux nocturnes avec diaporama et exposition

22 h : Découverte de chouettes et hiboux en milieu naturel au Parc Lebocey

Nous ne faisons pas les choses à moitié !

Imprimerie La Renaissance
Toute la chaîne graphique

Pré-press
Photogravure
Impression
Finition
Conditionnement
Livraison

la renaissance

Adresse postale : B.P. 33 - avenue des Tirverts 10901 - Troyes Cedex 9
Bureaux et ateliers : Z.I. des Ecrovalles, avenue des Tirverts 10150 Pont-Sainte-Marie
Tél. 03 25 70 44 70 - Fax : 03 25 70 44 99

Visagiste
Coiffeur
Créateur

Conseil en Relooking

M.M.

COIFFURE

www.mm-coiffure.com

21, avenue Jules Guesdes - 10150 Pont Sainte Marie - 03 25 81 02 72
18, route d'Auxerre (face hôpital) - 10120 ST André les Vergers - 03 25 82 59 19

■ HOURRA

Un paradis gonflable pour les enfants

Le premier parc indoor pour les enfants du département de l'Aube vient d'ouvrir ses portes dans notre ville



Cette idée, il fallait être les premiers à l'avoir, les premiers à la réaliser dans l'Aube parce qu'il y avait plusieurs projets", souligne David Philippon qui vient d'ouvrir avec ses deux associés, Mickaël Mongin et Didier Bertrand, un parc de structures gonflables "indoor" à Pont-Sainte-Marie, à trois pas des centres McArthur Glen et Marques City.

800 m² de jeux gonflables

À l'intérieur des anciens ateliers Dupont, les trois associés ont monté une dizaine de structures gonflables. On y trouve des toboggans ou des châteaux sur 800 m². Un espace pour les enfants d'un à quatre ans a également été aménagé avec des jeux adaptés à leur âge (piscine de boules, petits tricyles...). Les trois gérants ont également monté une cafétéria pour toute la famille. "À l'étage, l'année prochaine, nous allons installer une salle de billards pour les parents et un coin télévision", s'enthousiasme David Philippon.

Ils ont travaillé d'arrache-pied pour ouvrir avant Noël. En retroussant leurs manches, avec l'aide de quelques

amis, ils ont entièrement repeint et restauré l'intérieur. Cet été, les trois associés prévoient l'installation en extérieur de structures plus hautes, notamment un mur d'escalade de huit mètres, des trampolines et même des jeux aquatiques. "Le tout sous forme de plage géante", assure David Philippon.

Des formules "Anniversaires"

Les idées se bousculent dans la tête des trois associés. Des formules pour les anniversaires ou pour les comités d'entreprises ont déjà été lancées. Des formules "mini-boum" de 17 à 19 h sont à l'étude. Pour les parents qui viennent faire leurs courses aux centres de marques, Hourra vient également de lancer une formule garderie pour les plus de six ans (8 € de l'heure).

Hourra joue aussi les grossistes en structure gonflable. "Je travaille avec quatre usines", assure David Philippon. Des locations de châteaux sont également possibles.

Le bouche-à-oreille fonctionne déjà. Hourra compte sur plus de 80 entrées

par jour avec des pointes à 150 le week-end. À ce niveau, le seuil de rentabilité est déjà atteint. David Philippon et Mickaël Mongin sont désormais salariés de la structure qui ouvre sept jours sur sept.

HOURRA

33 rue Danton

10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 06 18 70 82 03 - 06 98 27 45 76

<http://hourraparc.kazeo.com>

Ouvert tous les jours

> lundi - mardi - jeudi -
vendredi : 14 h - 19 h

> mercredi - samedi - dimanche et
pendant les vacances : 10 h - 19 h

3 espaces

Espace bambins (2-3 ans)
Espace minots et ados (4 -14 ans)
Espace détente et restauration
pour les parents

Entrée

6 € la demi journée

8 € la journée

■ CECILE FRISE

Du brushing au chignon

Colorés ou naturels, longs ou courts, bouclés ou raides, Cécile Frise vous propose des coupes adaptées à vos cheveux et à votre style



Cécilia Delaine travaillait depuis cinq ans dans un salon à la Chapelle-Saint-Luc quand l'opportunité d'ouvrir son propre salon s'est présentée à elle. "Je n'avais pas prévu de me mettre à mon compte si tôt mais lorsque le salon Annie Coiffure a été mis en vente, je me suis dit pourquoi pas maintenant" explique la jeune coiffeuse. D'autant que le lieu est idéal pour elle : demeurant à Pont-Sainte-Marie, elle travaille donc tout près de son domicile. Après quelques semaines de travaux

pour remettre à neuf à son goût le local, Cécile Frise a ouvert le 1^{er} avril 2008. Mèches, permanente, brushing, coiffures de cérémonie... Cécilia Delaine n'hésite pas à couper les cheveux en quatre pour satisfaire les désirs de ses clients. Un métier qui exige technique, écoute, aptitudes relationnelles et sens artistique. Ses talents ont d'ailleurs été récompensés il y a quelques années par le biais d'un 1^{er} prix lors d'un concours à Evian et d'un 6^{ème} prix à Antibes. Cécile Frise prend en compte votre personnalité, la

matière de vos cheveux, votre style afin de concevoir une coupe comme une sculpture en fonction de votre visage.

CÉCILE FRISE

14 Av. Jean Jaurès - Pont-Sainte-Marie

Avec ou sans rendez-vous

Tél : 03 25 81 09 59

Lundi : 14h/18h, Mardi/Mercredi :
9h/12h - 14h /18h, Jeudi : 9h/12h
Vendredi : 8h30/18h, Samedi : 8h/ 16h



AGENCE DE TROYES

Le Parvis de la Gare
14 rue de Ravelin - BP 54 10002 TROYES cedex
Tél : 03 25 71 20 10 Fax : 03 25 71 20 19
www.dalkia.com

Gestion d'installations thermiques
Réseaux de chauffage / froid urbains
Utilités et fluides sites industriels
Cogénération et production décentralisée d'électricité
Gestion globale de bâtiments

L'énergie est notre avenir, économisons-là !



Entretien - Nettoyage de locaux
Nettoyage technique - Nettoyage haute pression façade
Entretien des espaces verts

52 rue Jean-Baptiste Colbert
10600 La Chapelle Saint Luc
Tél : 03 25 82 88 88
Fax : 03 25 82 88 89

■ EXPOSITION TALENTS PONTOIS

Une pluie de talents !

Près d'une vingtaine d'artistes locaux exposent leurs oeuvres durant une semaine à la salle des fêtes



Les artistes Maripontains et de l'agglomération troyenne offrent du 31 janvier au 8 février, une palette très diversifiée de créations locales originales. La 7^{ème} édition de l'exposition "Talents Pontois" permet ainsi de mettre en valeur les dons artistiques de personnes qui nous entourent, comme un parent ou un voisin. Et la mayonnaise prend : les artistes sont de plus en plus nombreux chaque année à vouloir exposer, si bien que le service culturel de la mairie doit limiter le nombre d'exposants. Quant au public qui vient en nombre chaque fois, il en redemande. Venez donc découvrir ses univers cosmopolites et personnels !

TALENTS PONTOIS

Du 31 janvier au 8 février 2009
Salle des fêtes - Pont-Sainte-Marie
Entrée libre de 14 h à 18 h 30

■ ARTES

Les arts du feu ouvrent leurs portes

Artes, c'est le nom de ce nouveau lieu où les particuliers peuvent découvrir les œuvres d'art et autres sculptures en verre et céramique

C'est le nouveau lieu de l'agglomération troyenne dédié à l'Art, à la décoration, aux projets créatifs et aux arts du feu. Cet espace aménagé au 3 rue Pasteur, héberge désormais l'Artothèque des Arts du Feu, une exposition permanente et l'association Phoïbos. Il présente également les réalisations et spectacles d'Artfusion. Un endroit entièrement conçu et aménagé par Jean-François Lemaire. Pendant plusieurs mois il a percé, aménagé, nettoyé et poncé, l'ancienne grange attenante à son atelier pour créer cet espace accessible à tous mais surtout ouvert sur l'extérieur et la rue afin de rapprocher le grand public des créations.

Artes accueillera donc tout au long de l'année, des expositions temporaires, des événements réalisés autour de la rencontre des arts vivants mais aussi un service consacré aux projets artistiques, décoratifs et professionnels.



ARTES

3 rue Pasteur à Pont-Sainte-Marie
Ouvert du Mercredi au Samedi de 14 h à 19 h
Mail : art-fusion@wanadoo.fr
Site: www.artfusion.fr
Contact: 03 25 80 17 24

■ CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Les jeunes élus au chevet des Restos du Coeur

Sensibles aux problèmes de précarité et de différences, les jeunes du conseil municipal enfants organisent une collecte de produits alimentaires pour les bébés



Le déclic a été provoqué par un reportage TV sur les besoins croissants de parents isolés accueillis par les Restos du cœur. Suffisant pour sensibiliser et émouvoir les jeunes élus du conseil municipal enfants de Pont-Sainte-Marie. Les treize élus, âgés de 10 à 12 ans, ont pris contact avec Brigitte Liénard, présidente des Restos du cœur 10. Les jeunes conseillers se sont alors invités dans les locaux troyens des Restos. Une façon de découvrir comment se passe une collecte et pourquoi pas, cibler de nouveaux besoins... Ils ont fait le constat que les

besoins pour les jeunes enfants sont grandissants et que les Restos bébés manquent cruellement de pots de fruits, maxi-pots légumes, légumes/poisson, lait de croissance, biscuits, farines alimentaires, couches, lait de toilette. Après cette rencontre constructive, ils ont mis en place un véritable plan de bataille soutenu par Blandine Mouton, animatrice du service périscolaire. Ainsi, une grande collecte axée sur les produits non périssables destinés aux bébés a lieu du 19 au 31 janvier sur toute la commune. On compte sur vous !

COLLECTE RESTOS DU COEUR

Du 19 au 31 janvier 2009

Vous pouvez déposer vos dons chez les partenaires suivants :

- > Collège EUREKA
- > Ecoles maternelles et élémentaires respectives de vos enfants
- > Centre Social Debussy
- > Mairie (CCAS, ancien lavoir).

FP Géomètres Experts

Foncier
Copropriété - Topographie - Maîtrise d'Œuvre
Diagnostics Immobiliers

42 bis Rue de la Paix 10000 TROYES
03.25.73.47.25 contact@FP-geometre-expert.fr

les tissus d'**INES**

15 rue Marc Verdier
10150 PONT SAINTE MARIE
Tel. 03 25 40 35 35
contact@lestissusdines.com
www.lestissusdines.com

■ SÉNIORS

Honneur à nos anciens

Record battu cette année pour les deux rendez-vous offerts aux séniors par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville



Ça fourmillait à la salle Pont Hubert le 22 octobre dernier. Près de 300 convives se sont retrouvés à l'occasion du repas offert par le CCAS de Pont-Sainte-Marie. En quelques mots, Pascal Landréat a exposé aux séniors présents, les chantiers en cours sur la ville et particulièrement le projet de portages de livres à domicile par la bibliothèque municipale pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer.

Conseil des séniors

Egalement dans les projets à venir, la création d'un conseil des séniors est programmé pour le début de l'année sous la houlette de Marie Grafteaux-Paillard, maire adjoint chargée de la citoyenneté. Enfin, la maire a salué chaleureusement Annie Hugerot, maire adjoint chargée des affaires sociales et vice présidente du CCAS pour ses actions en faveur des anciens. Puis comme le veut la coutume, l'assemblée a honoré les

deux doyens du jour : Hélène Schmitt, née le 21 mars 1917 et Fernand Lavigne, né le 8 mai 1914. Le repas confectionné par le bois du Bon Séjour a ravi les papilles, alors que l'animation musicale assurée par Florence et ses musiciens a comblé les danseurs.

La distribution des colis le 17

décembre, est venue compléter ce temps fort consacré aux séniors. 574 paniers gourmands ont été remis par les membres du CCAS, les bénévoles et les conseillers municipaux. Pour la première fois, le CCAS accueillait les anciens autour de boissons chaudes et de gâteaux et tartes, afin de recueillir les doléances de chacun.



Bonne humeur autour d'un café proposé par Annie Hugerot

Vente - Pose
CARRELAGE
FAIENCÉ
MOQUETTE
SOL PLASTIQUE
PRODUITS
DE MISE EN ŒUVRE
ET D'ENTRETIEN



ETS
GRELLA
 46 AVENUE JULES GUESDE
 10150 PONT SAINTE MARIE
 TÉL. 03 25 81 19 43 - FAX 03 25 80 17 11

Salle d'exposition ouverte : du lundi après midi au samedi matin
9 h 30 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 30



Isabelle MALNUIT
 photographie



12, rue Claude-Chappe - 10150 PONT SAINTE MARIE
 Tél. 03 25 76 12 04 - Fax 03 25 45 26 80 - www.zoom-photo.fr

■ RESTAURATION

Un nouveau Mc Donald's inauguré

Après des travaux menés tambour battant, le restaurant McDonald's de la rue Danton a ouvert ses portes en novembre dernier

C'est en présence de Pascal Landréat, maire et vice-président de la communauté de l'agglomération troyenne, et de Geoffrey Nidd, directeur de Mac Arthur Glen Troyes que Véronique et Frédéric Decarsin ont inauguré le nouveau Mc Donald's de Pont-Sainte-Marie. Le premier restaurant, installé au centre de la zone commerciale en 1995, ne correspondait plus à la volonté de développement de ses gérants. Véronique et Frédéric Decarsin ont donc investi 600 000 € dans ce nouvel établissement, dont la capacité a augmenté considérablement avec 150 places assises, 140 sur la terrasse aménagée, et surtout le service drive. Quarante-neuf personnes ont été recrutées, la plupart à temps partiel,

dont six dans l'équipe de gestion à temps complet issues du rang McDonald's. Le maire de Pont-Sainte-

Marie s'est réjoui de la création de ces emplois supplémentaires sur la commune.



Geoffrey Nidd, Frédéric Decarsin et Pascal Landréat

■ ÉCREVOLLES

Le marché de Gros a fêté ses 20 ans

Avec trois jours pas comme les autres, le marché de gros des Ecrevolles a frappé un grand coup pour rappeler que cela fait 20 ans que ce "mini Rungis" s'est installé sur la zone agrolimentaire des Ecrevolles



Du 20 au 22 novembre, les grossistes du Marché de Gros organisaient le 20^{ème} anniversaire de l'existence de ce lieu unique dans le département. Pour l'occasion, l'allée

centrale s'étaient transformée avec étals proposant dégustation de petits gâteaux, brochettes, vins... les petites guirlandes lumineuses renforçant encore plus ce petit air de fête.

"On peut trouver ici des choses précises et de qualité comme par exemple un foie gras 100 % français avec des bêtes nourries aux grains. Impossible de trouver cela ailleurs. On peut également y trouver des légumes exotiques" explique Frédéric Arvois, professeur de cuisine au CFA de Pont-Sainte-Marie et client du marché. Outre le fait d'y trouver des produits régionaux et de qualité, la force du marché de Gros réside aussi dans "la proximité, évitant ainsi aux commerçants frais de transports et temps de déplacement" confie Michel Rigaud, président de l'association des commerçants du marché. Malgré une concurrence des enseignes spécialisées dans ce même type de commerce comme Metro ou Cash and Carry, le marché de Gros des Ecrevolles poursuit sa route avec sa couleur et son ambiance si particulière. Séduits, quelques petits malins viennent d'ailleurs le samedi matin faire leurs courses au milieu des professionnels.

■ PÈLE MÊLE

Rétrospective de ces derniers mois



EXPOSITION MOSAIQUES

Pour son édition 2008, l'exposition Mosaïques a accueilli des artistes confirmés, de renommée nationale et internationale. Comme le soulignait, lors du vernissage, Marie Grafteaux-Paillard, maire adjointe chargée de la culture, "dans cette exposition plurielle où la diversité n'est qu'apparente, Christian Noorbergen, commissaire artistique, a fait tomber les frontières entre différentes formes d'expression artistique pour constituer une mosaïque de créations résolument tournées vers la simplicité et le dépouillement. Certaines surprennent et d'autres fascinent. Mais qu'on y trouve violence ou poésie, toutes transpirent des émotions qui ont empoigné les artistes au moment de la création. Ce sont des œuvres qui interpellent, qui parlent à notre imaginaire, qui invitent à réfléchir, à méditer..."

LE BUREAU DE POSTE RELOOKÉ

Dans le cadre de la grande phase de rénovation de la Poste, le bureau de Pont-Sainte-Marie a subi d'importants travaux, mi-novembre. Désormais, dans un espace plus clair et modernisé, au design actuel, deux guichets ouverts et surélevés offrent un accueil plus accessible et un contact avenant pour la clientèle. De plus, un système de vidéosurveillance accroît la sécurité du bureau.

Le bureau est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h. Départ du courrier 16 h. Les boîtes aux lettres sont désormais à l'extérieur du bureau et sont relevées par les agents du centre de tri postal implanté à Lavau.



TABLEAUX DE TULLE À LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le cadre du Contrat de Cohésion Sociale, six jeunes Maripontains ont réalisé des tableaux originaux avec l'aide de l'artiste Jacob Diboum. Ainsi lors de l'inauguration à la bibliothèque municipale, la Tour aux livres, ces tableaux en tulle accrochés au plafond ont fait leur effet. Les nombreux invités, ont tourné autour et découvert avec admiration les décorations : des autoportraits, dessins, collages de feuillages... Dans son discours, le maire a rappelé l'importance de la bibliothèque au sein de la commune, "un endroit ne fonctionnant plus comme "un musée du livre" mais comme un lieu totalement ouvert sur la culture avec les arts plastiques, la peinture, la musique... La bibliothèque joue un rôle important dans la sensibilisation des publics". Il a salué les enfants et l'artiste, en soulignant que Jacob est un intervenant fidèle à la bibliothèque.

CONCERT DE LA SAINTE CECILE

Fêter la Sainte-Cécile, patronne des musiciens, a demandé à la cinquantaine de musiciens et musiciennes un travail important depuis la rentrée pour peaufiner leur représentation. En effet, ce concert présenté le 22 novembre à la salle des fêtes a permis de présenter du nouveau, et donné l'occasion à la flutiste, Marion Baguelin, et au clarinetiste, Rémi Calixte, de faire leurs débuts. Pascal Cunin, directeur musical et chef d'orchestre, a présenté avec poésie et humour "Tempête sur les anches" ou "Perles de cristal". Une ambiance particulière pour une prestation charmante et joyeusement appréciée dans la salle.



Les élus ont la parole

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit que "lorsque la commune diffuse sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale (...), un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale". En conséquence, "Pont-Sainte-Marie, ma commune" consacre dans ses parutions une page à l'expression des élus de l'opposition.

Suite au conseil municipal du 18 décembre 2008, il nous apparaissait important de préciser certains points non évoqués dans vos quotidiens.

A l'heure où M. le Maire prône des économies sur les illuminations des Fêtes (... !), il souhaite faire " repeindre " (comprenez " tagger ") les transformateurs de la commune pour un coût envisagé de 200 à 1 000 Euros par poste (à multiplier par 3 postes)... !

Souvenons-nous qu'il y a six mois, il refusait le voyage de fin d'année aux enfants de maternelle ! Et qu'on a diminué de 70 000 Euros la subvention au Centre Social Debussy...

N'est-il pas plus réaliste de parler d'économies nécessaires devant une trésorerie mise à mal par 7 ans de dépenses incontrôlées ?

De plus, la même majorité nous demande de cautionner une ligne de trésorerie de 600 000 Euros pour l'aider à payer les frais liés à l'opération "Lebocey", sans connaître les taux d'emprunt consentis par les banques. Nous ne pouvions qu'être contre.

Nous avons dénoncé, durant notre campagne électorale, une dérive dans les comptes de notre commune mais nous n'avons pas été entendus. Avec seulement un peu plus de la moitié des habitants qui paie une taxe d'habitation, le mot d'ordre doit être rigueur budgétaire et usage mesuré des recettes communales.

Puissent Monsieur Landréat et son équipe assumer cette réalité et faire en sorte que Pont-Sainte-Marie ne souffre pas de finances affaiblies qui freinent ses investissements au préjudice de l'ensemble des Maripontains.

Pour notre part, nous serons toujours à vos côtés, à votre écoute, pour effectuer notre travail d'opposants constructifs et par là-même nous vous souhaitons, à l'heure où nous écrivons ces lignes, de joyeuses fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2009.

Joël Rapinat, Christine Champeau, Jean-Simon Macheré

L'aggravation de la pauvreté, la précarisation et la déréglémentation du travail, la diminution du pouvoir d'achat, la stigmatisation des plus fragiles, l'insupportable situation des mal-logés, l'inadmissible traitement des sans-papiers, le démantèlement du service public au profit du secteur marchand, la diminution des moyens dédiés à l'éducation, à la santé et à la solidarité montrent à quel point, par les choix décidés, la politique sociale et économique portée par la droite est injuste et ne sert pas les intérêts des salariés, des jeunes, des privés d'emploi et des retraités.

Les milliards de dépenses annoncées par le gouvernement ne serviront ni aux salaires, ni aux retraites, ni au développement de l'emploi et ni à l'amélioration de la protection sociale.

Surmonter cette crise implique de prendre des mesures d'urgence d'une autre nature en privilégiant l'emploi et les salaires..

Dans l'Aube, la droite cautionne et mène la même politique dans toutes les instances territoriales qu'elle dirige !

Au conseil municipal, lors d'une longue explication de la majorité sur sa proposition de réduire les illuminations de Noël afin de faire des économies sur le budget de fonctionnement nous avons tenu à rappeler que celles faites par la reprise de 15 000 euros sur le budget du CCAS et la baisse de 60 000 euros de subvention en 2008 au centre social sont injustifiées au regard de la situation sociale actuelle et de la solidarité nécessaire. C'est un désengagement de plus.

Suite au déficit dû à la gestion antérieure de la majorité, la tentative de retour à l'équilibre par le budget 2008 qu'elle a décidé, se fait au détriment des besoins immédiats et à venir sur notre commune.

Nous vous souhaitons, malgré tout, une bonne et heureuse année 2009.

Odile Jourdeuille et Marc Joudelat

Permanences des élus 2009

L'équipe municipale assure des permanences tous les samedis matin à la mairie, de 10 h à 12 h.

Lieu d'écoute et d'échanges, ces permanences permettent de vous informer et de recueillir vos remarques, vos questions et vos suggestions.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des permanences jusqu'à juin 2009.

Samedi 24 janvier : Annie HUGEROT - Pascal CORNEUX
 Samedi 31 janvier : Frédy MERCY - Danielle ROUSSARD
 Samedi 7 février : Jean-Michel PALENGAT - Marie-Pierre VALERE
 Samedi 14 février : Michel FOURTEMBERG - Hamida HENRY
 Samedi 21 février : Jean-Claude TOURNOIS - Nicole BARBERY
 Samedi 28 février : Marie PAILLARD - Serge CHANVRIN
 Samedi 7 mars : Florence BOUDEVILLE - Josiane RICARD
 Samedi 14 mars : André BOUCHERAT - Karim KOULALI
 Samedi 21 mars : Annie HUGEROT - Marie-Dominique SERIO
 Samedi 28 mars : Frédy MERCY - Jack THOMAS
 Samedi 4 avril : Jean-Michel PALENGAT - Christian COSTE
 Samedi 11 avril : Michel FOURTEMBERG - Chantal PEROT
 Samedi 18 avril : Jean-Claude TOURNOIS - Janine PINKOWICZ
 Samedi 25 avril : Marie PAILLARD - Pascal CORNEUX
 Samedi 2 mai : Florence BOUDEVILLE - Danielle ROUSSARD
 Samedi 9 mai : André BOUCHERAT - Hamida HENRY
 Samedi 16 mai : Annie HUGEROT - Marie-Pierre VALERE
 Samedi 23 mai : Frédy MERCY - Nicole BARBERY
 Samedi 30 mai : Jean-Michel PALENGAT - Serge CHANVRIN
 Samedi 6 juin : Michel FOURTEMBERG - Christian COSTE
 Samedi 13 juin : Jean-Claude TOURNOIS - Josiane RICARD
 Samedi 20 juin : Marie PAILLARD - Marie-Dominique SERIO
 Samedi 27 juin : Florence BOUDEVILLE - Jack THOMAS

Déneigement et salage : quelques règles à respecter

En cas d'alerte météorologique, les agents des services techniques municipaux interviennent en dehors des heures normales de travail sur trois niveaux de priorité :

- 1) circuit emprunté par les bus (Anatole France en partie, Danton, Verdier...)
- 2) voiries les plus empruntées
- 3) petites rues et impasses

Nous vous rappelons qu'en cas de neige ou de gel, les habitants se doivent de jeter au devant de leurs habitations, boutiques et autres locaux ou terrains, du sable ou autres ingrédients appropriés.

Déchets verts

La campagne de ramassage des déchets verts est terminée.

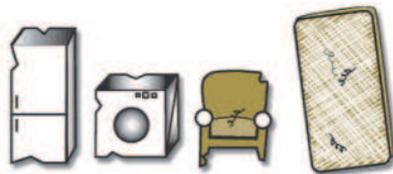
Elle reprendra le 17 avril 2009.

En attendant, merci d'amener vos déchets verts à la déchetterie de Pont-Sainte-Marie

Soirée celtique

organisée par le Centre Social Debussy
 Samedi 7 février à 20 h 00
 au Centre Social Debussy

Collecte des encombrants par la société Dectra



Date de ramassage pour toute la commune :

Les jeudis 2 avril, 2 juillet, 8 octobre

Date de ramassage pour le quartier Debussy uniquement :

Le vendredi 6 février, le jeudi 5 mars, le jeudi 2 avril, le jeudi 7 mai, le vendredi 5 juin, le jeudi 2 juillet, le jeudi 6 août, le jeudi 3 septembre, le jeudi 8 octobre, le vendredi 6 novembre et le vendredi 4 décembre.

Don du sang, don de soi

Plus de 500 000 personnes ont bénéficié d'une transfusion sanguine en 2007.

Malheureusement, les stocks actuellement ne pourront pas répondre à la demande sans cesse croissante.

Devant le manque cruel de sang, le Centre Communal d'Action Social de Pont-Sainte-Marie souhaite organiser une journée de solidarité "Don du sang, don de soi".

Si vous avez entre 18 et 65 ans et que vous êtes en bonne santé, n'hésitez pas à contacter le CCAS de la mairie au 03 25 81 20 54.

Pour que cette journée se fasse, il faut une cinquantaine de volontaires.

Si vous avez des questions, consultez le www.donusang.com.

Bourse aux vêtements d'été et matériel de nursery

Rendez-vous 06 89 14 93 31.

Mardi 31 mars 2009 : de 14 h 30 à 17 h

Mercredi 1^{er} avril 2009 : de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h

DEPÔT : 6 et 7 avril

VENTE : **Mardi 7 avril** à partir de 17 h uniquement pour les adhérents

Mercredi 8 avril toute la journée pour tous de 9 h à 18 h

Salle Pont Hubert - 10 rue Jaurès à Pont-Sainte-Marie

Collecte des ordures ménagères, sacs de tri sélectifs et déchets verts

Afin de simplifier l'organisation des collectes dû à un changement de camion de la société SITA DECTRA, pouvant accepter une benne bi-compartmentée, les jours de collectes changent et sont les suivants :

> **Jours de ramassage des ordures ménagères** : **Lundi et Jeudi**

> **Jours de ramassage des sacs de tri sélectif et déchets verts (dès le 17 avril)** : **Vendredi**

Séance du 18 décembre 2008

PERSONNEL COMMUNAL - CREATION D'UN C.A.E.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à créer un Contrat d'accompagnement à l'emploi, affecté au service périscolaire, à compter du 5 janvier 2009, à raison de 35 heures hebdomadaires, et d'une durée comprise entre 6 et 9 mois, selon les besoins du service.

24 voix pour, 3 abstentions (J. Rapinat, JS Machéré, C. Champeau)

CONTRAT TEMPS LIBRE - TRANSFERT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2007

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reverser la subvention perçue par la ville de la part de la CAF d'un montant de 123 766,88 € au bénéfice du Centre Social Debussy, au titre de l'exercice 2007.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIAL DEBUSSY

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le renouvellement de la convention avec le Centre Social Debussy pour une durée d'un an.

AVENANT AU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'avenant jeunesse du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LEBOCEY - OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Dans l'attente de la perception du produit de la vente des vingt et un lots du Parc Lebocey, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 600 000 € afin de couvrir les frais et les premiers travaux relatifs au lotissement Lebocey.

22 voix pour, 5 abstentions (J. Rapinat, JS Machéré, C. Champeau, M. Joudelat, O. Jourdeuille)

FIXATION DES TARIFS 2009 POUR LE PRET DE MATERIEL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs pour le prêt de matériel de la commune.

Bancs : 1,40 € - Chaises : 0,70 € - Tables rectangulaires 2 m : 3,30 € - Tables rectangulaires 1m80 : 3,30 € - Panneaux exposition (grand) : 3,10 € - Panneaux exposition (petit) : 2,60 € - Tables rondes : 4,90 € - Plateaux : 1,40 € - Tréteaux : 0,50 € - Barrières : 2,60 € - Tabourets : 0,40 €

EXTENSION DE L'INSTALLATION COMMUNALE D'ECLAIRAGE PUBLIC RUELLER DES GUILLES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander au SDEA la réalisation de l'extension de l'installation d'éclairage public ruelle des Guilles. Les travaux incombant au S.D.E.A, le coût hors TVA de ces travaux est estimé à 1 050,00 €. La contribution de la Ville serait égale à 80% de cette dépense (soit 800 €) en application de la délibération n°1 du 8 juillet du bureau du SDEA.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CONSEIL GENERAL

Les panneaux de signalisation du Collège Euréka doivent être modifiés et changés. En effet, l'appellation C.E.S qui y figure doit être remplacée par "Collège EUREKA" ou "Collège" lorsque la mention "COSEC" y figure également. Cette prestation est normalement due par le Conseil Général responsable de cette signalétique. Cependant, le prestataire du Conseil Général ne pouvant intervenir dans les délais impartis, il a été convenu entre

les deux Collectivités Territoriales que la Commune de Pont-Sainte-Marie assure techniquement l'intervention, le Conseil Général prenant financièrement à sa charge, par le biais du versement d'une subvention exceptionnelle, le montant total des travaux estimés à 2 300 € TTC.

26 voix pour, 1 abstention (C. Champeau)

TRANSFORMATEURS EDF - CONVENTION DE PARTENARIAT

Afin de contribuer à l'amélioration esthétique des façades des postes source, ERDF Champagne Sud participe à une action visant à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes accompagnés par les Associations Régies Services et l'Association Jeunesse et Détente (A.J.D). La Commune de Pont-Sainte-Marie a été sollicitée pour s'inscrire dans cette démarche et le dossier technique et financier peut d'ores et déjà être travaillé par les services : nombre de postes concernés, implantation dans la Commune, choix techniques et artistiques, budget de l'opération. Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat dans les conditions sus nommées afin de mobiliser les crédits d'ERDF.

24 voix pour, 3 abstentions (J. Rapinat, C. Champeau, M. Jourdelat)

PROLONGATION DES CONTRATS D'ASSURANCE DE LA COLLECTIVITE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la prolongation des délais (3 mois) des contrats d'assurance de la collectivité avec la SMACL et CACEP.

S.A.R.L. CHOU DIFFUSION - DEFENSE DES INTERETS DE LA VILLE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

La SARL " CHOU DIFFUSION" a adressé une requête au Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne pour demander l'annulation de la décision autorisant la poursuite de son activité (arrêté n°10.09.2008 du 10 septembre 2008), sous réserve de respecter les prescriptions édictées par la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (C.C.D.S.A.). Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à représenter et à défendre les intérêts de la Commune auprès du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne pour toutes les affaires dont il pourrait être saisi et de défendre en l'occurrence les intérêts de la Commune de Pont-Sainte-Marie en ce qui concerne ce dossier.

BULLETIN MUNICIPAL - ESPACE D'EXPRESSION RESERVE A L'OPPOSITION

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit que lorsque la commune diffuse sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Le Conseil Municipal décide que l'espace d'expression attribué aux élus d'opposition dans le bulletin municipal est de 300 mots ou 1 600 caractères.

22 voix pour, 5 contre (J. Rapinat, JS Machéré, C. Champeau, M. Joudelat, O. Jourdeuille)

S.D.E.A. - APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2007

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu d'activité 2007 du Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube.

NAISSANCES



Ethan GUILLAUME, né le 2 septembre 2008
Dynn MASSON-CARETTI, né le 9 septembre 2008
Anaïs COLAS, née le 10 septembre 2008
Romane JACQUOT, née le 20 septembre 2008
Thibault CHEVRET, né le 1^{er} Octobre 2008
Michel UVGUNBALDAN né le 2 Octobre 2008
Tom LENOIR, né le 19 octobre 2008
Clara GUIGNER, née le 19 octobre 2008
Mathieu TRUONG, né le 15 novembre 2008
Clarys MARTZEL, née le 18 novembre 2008
Safia LOUCIF, née le 21 novembre 2008
Sémy SAHLI, né le 1^{er} décembre 2008

MARIAGES



Cédric MANGEOT et Jessica PELLÉ le 13 septembre 2008
Mikaël PEUTAT et Laure ZINTY le 20 septembre 2008
Marian VIGNON et Anne SOMAINI le 27 septembre 2008
Alex SALLES et Marie-Dominique SERIO le 20 décembre 2008

DECES



Gérard MATHIEU, 68 ans, décès du 1^{er} septembre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Carmen ANDRIOLETTI veuve JUMEAU, 82 ans, décès du 17 septembre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Antoine WALENCIK, 85 ans, décès du 24 septembre 2008 à Romilly sur Seine
Michel LIVET, 58 ans, décès du 23 septembre 2008 à Troyes
René-Mary BONNEMAIN, 54 ans, décès du 25 septembre 2008 à Troyes
Jean-Michel LAURENT, 69 ans, décès du 7 octobre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Louis CORBAZ, 81 ans, décès du 6 octobre 2008 à Troyes
Alberte BÉGUÉ veuve RENARD, 97 ans, décès du 17 octobre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Albert SABATIER, 81 ans, décès du 17 octobre 2008 à Troyes
Joaquim ALVES, 91 ans, décès du 19 octobre 2008 à Troyes
Andrée MUTEL veuve ANDRIOT, 88 ans, décès du 31 octobre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Robert CARLIER, 93 ans, décès du 5 novembre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Maurice BOUVERET, 97 ans, décès du 11 novembre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Teresa MORENO GARCIA veuve MELGAR GARCIA, 84 ans, décès du 25 octobre 2008 à Troyes
Guy BOURG, 85 ans, décès du 22 novembre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Léa BALON veuve POINTIER, 79 ans, décès du 13 novembre 2008 à Rambouillet (Yvelines)
Raymonde MOCQUERY veuve JACQUOT, 91 ans, décès du 19 novembre 2008 à Troyes
Jacqueline HAILLOT veuve SUGUENOT, 85 ans, décès du 22 novembre 2008 à Troyes
Serge CICHON, 39 ans, décès du 13 décembre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Gilberte BÉDÉE veuve MATHIEU, 90 ans, décès du 4 décembre 2008 à Troyes
André MANISSE veuve DEFFNER, 97 ans, décès du 23 décembre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Mauricette RONOT, 93 ans, décès du 29 décembre 2008 à Pont-Sainte-Marie
Josette MALSERT épouse HOHLER, 72 ans, décès du 21 décembre 2008 à Troyes

Alliances-Vidéo
au fil de vos Evénements
Votre
Mariage
sur DVD

Reportage Vidéo
Transfert Dv & Photos ...

03 25 80 64 34
06 28 36 71 49
alliances-vidéo@laposte.net

03 25 80 64 34
06 28 36 71 49
alliances-vidéo@laposte.net

LE CHOIX FUNÉRAIRE 1^{er} réseau Français de Marbriers et Pompes Funèbres Indépendants

MARBRERIE PONTOISE
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Contrats Obsèques Prévoyance

48, avenue Jean Jaurès 10150 PONT SAINTE MARIE
Tél : 03.25.81.29.30 - Fax : 03.25.80.33.61
Habilitation préfectorale : 02 10 086